

Le Martrinol

DANS CE NUMÉRO :

1. Permanences

2. Réunions

2. Information

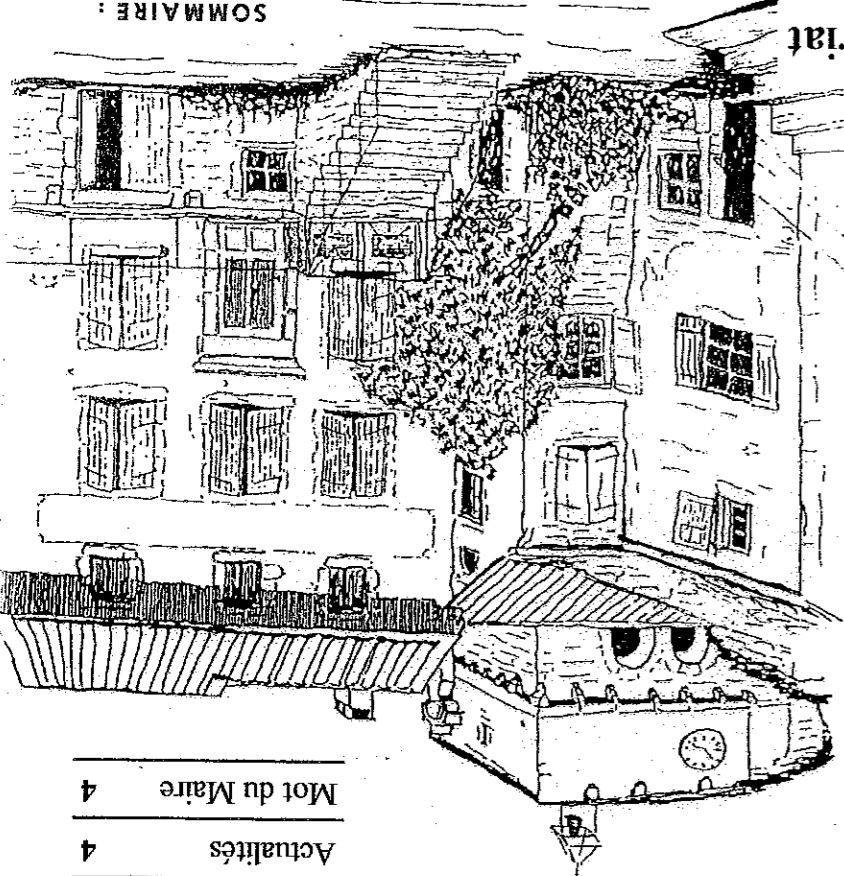
2. Délégations

3. Bâtiments

3. Budget 2001

4. Actualités

4. Mot du Maire



SOMMAIRE :

- Ou voir le Maire
- Qui fait quoi?
- Budget 2001

ment Charles Sabatier pour son travail efficace à la tête de la commune pendant les derniers mandats.

Le nouveau conseil municipal

Samedi 17 Mars, après la lecture des résultats par Charles Sabatier, le nouveau conseil municipal, sous la présidence de son doyen, Claude Boyer, a élu le maire et ses adjoints:

Maire

Claude Boyer

1° adjoint

Bernard Viala

2° adjoint

Christian Boularan

3° adjoint

Jean-Marie Singla.

L'ancien 1° adjoint, Jean-Claude Rogues, et le nouveau Maire, Claude Boyer, ont tenu à remercier vive-

Permanences et secrétariat

Le Maire, Claude Boyer, se tiendra à la disposition du public :

tous les lundis

9 heures à 12 heures

14 h 30 à 17 h 30

salle de réunion

Mairie de Martrin

Pour le secrétariat, nous vous rappelons que Christiane Rogues, secrétaire de mairie, vous accueille les:

mardis, jeudis, vendredis

9 heures à 12 heures

Et le Jeudi

13 heures 30 à 15 heures

Interventions de la pelle du SIVOM: lorsqu'il n'aura pas toitures (deux conseils travaux efficaces dans le village (mur du champ de Pauzié) ont été déglissés, sur le terrain des par le conseil de foot a été dégagé municipal précédent. Ils sont issus d'un accord entre la Mairie et le propriétaire. Afin d'embellir cette allée Alain Pauzié avait autorisé la coupe de frênes dans son champ. Alain Singla remercié avec les municipal.

Nous vous invitons à un vin d'honneur Samedi 28 avril à 14 h 30 à la CAMINADA
Budget 2001
Présentation des commissions
Accueil des nouveaux gérants

Composition du conseil municipal

Claude Boyer, Maire

Bernard Viala, Premier Adjoint

Christian Boularan, Deuxième Adjoint

Jean-Marie Singla, Troisième Adjoint

Conseillers:

Jean-Marie Barthe

Bernard Bec

Jean-Marc Bel

Guy Cros

Jean-Claude Rogues

Jérôme Sabatier

Gilles Souchon

Actualités

Mairie de Martrin, 7 Vallons,

Mairie de Martrin

12550 MARTRIN

AVEYRON

FRANCE

Téléphone : 05 65 99 79 65
Télécopie : 05 65 99 79 65

« Le Martrinol »

bulletin d'information du

Conseil municipal

Rédaction: Jean-Marc Bel

et Gilles Souchon

Impression: Mairie de Martrin

ISSN: en cours

Infos diverses

• Le non-respect des consignes concernant le tri des ordures ménagères occasionne des coûts qui sont répercutés sur les taxes de chacun, soyez vigilants. Lors d'achats à l'épicerie, Karine continue de rembourser les bons ayant servi à financer le stock de la Caminada. Faites en la demande.

• Karine et Jaky proposent, à la Caminada qui fonctionne 7/7 jours, un service de restauration, et un service de livraisons gratuites à domicile, le jeudi après midi.

Le mot du Maire

Nous remercions les électrices et électeurs qui ont choisi (avec une moyenne de plus de 70% au premier tour) de faire confiance à la liste d'union: « Continuons ensemble pour Martin ». Nous nous attachons à être au service de tous. Dès que nous aurons organisé notre travail de conseil, des commissions vous seront proposées: Cadre de vie, environnement, Travaux, Intercommunalité, Loisirs.

Vous pouvez émettre d'autres idées... n'hésitez pas à en discuter avec le conseiller municipal de votre choix.

Réunions du conseil municipal

Dores et déjà, le conseil municipal a décidé de se réunir au minimum une fois par mois. Afin de permettre à chacun d'assister au conseil, une date fixe a été décidée: le premier **Mardi de chaque mois**, à 20 heures 30, à la salle de réunion de la Mairie. L'ordre du jour sera affiché, ainsi que les délibérations, à l'afficheoir municipal, sur la date fixe a été décidée: le premier **Mardi de chaque mois**, à 20 heures 30, à la salle de réunion de la Mairie. L'ordre du jour sera affiché, ainsi que les délibérations, à l'afficheoir municipal, sur la

Information et communication

Afin de vous tenir informés de l'actualité de la commune, nous vous invitons à vous abonner au bulletin municipal. Pour ce qui est de la diffusion, elle sera par voie postale, à l'adresse suivante: **COMMISSARIAT MUNICIPAL**, Jean-Marc Bel, Gilles Souchon. Il aura en charge la réalisation de ce bulletin, qui va démarrer sur vos souhaits et vos remarques.

Répartition des délégations

Le conseil municipal a nommé les représentants de la commune auprès des instances suivantes:

SIVOM de Coupjac	Claude Boyer et Bernard Viala
SICTOM de St Servin	Claude Boyer et Jean-Marie Barthe
Syndicat de Pays du St Africain,	Claude Boyer et Jérôme Sabatier
S.I. aménagement hydraulique Basse Vallée du Rance	Christian Boularan et Jean-Marie Singla
S.I. d'électrification	Jean-Marc Bel et Jean-Claude Roques
S.I. du contrat de rivière	Rance
Parc des grands Causses	Gilles Souchon
Regroupement scolaire	Claude Boyer

Impôts directs

L'administration demande à notre commune d'établir une liste de 24 personnes ou personnes géographiquement sur le territoire communal. Le conseil municipal a donc préparé 24 noms, répartis géographiquement sur le territoire communal.

Voirie

La commune a en charge l'entretien de 33 km de routes. Pour établir une surveillance directe de ces voies, chaque conseiller municipal est responsable de son secteur géographique. Dans l'intérêt de tous, n'hésitez pas à leur signaler toute dégradation constatée sur le réseau, afin d'intervenir au mieux des possibilités matérielles.

Bâtiments communaux

La surveillance de l'église est confiée à **Alain Singla** à qui l'on pourra signaler toute détérioration du bâtiment. Pour ce qui est de la salle des fêtes, **Marie-Bernard Boyer** aura, en sa qualité de Président du Comité des Fêtes, la charge de gérer les réservations et la remise des clefs, au même titre que **Alain Singla** pendant ses heures de travail. Nous vous rappelons que la salle est à la disposition des associations de la commune et que l'on peut la louer à titre privé pour 500 francs la soirée, 250 francs pour un apéritif et gratuitement pour des obsèques.



Programme « Cours de ferme et d'habitation »

Nous vous rappelons que le programme « Cours de fermes et d'habitation » est toujours à l'ordre du jour. Les modalités d'attribution, définies par délibération du conseil municipal pour en bénéficier.

Budget 2001

Le conseil municipal a commencé à préparer le budget 2001. Pour ce qui est de la partie fonctionnement, les budgets précédents ont servi de base de travail. Avec quelques réajustements, la part de l'ordre du million de francs, soit 153000 euros, en légère augmentation. Pour l'instant, le conseil municipal a listé les projets d'investissement en cours. A savoir, le pont du Nespoulier, l'aménagement de la Mairie avec la mise en place de toilettes publiques, l'acquisition de petit matériel. Afin de vous présenter le budget définitif, nous vous convions à un :

vin d'honneur samedi 28 avril La Caminada à 14 heures 30

Nous profiterons de l'occasion pour accueillir les nouveaux gérants de la Caminada et pour solliciter votre participation aux diverses commissions de travail que nous souhaitons mettre en place. D'autre part, le conseil municipal étudie la possibilité d'organiser un repas communal, ouvert à tous les habitants de Martrinol, à l'occasion de la publication des prochains comptes administratifs.

Le Martrinol

DANS CE NUMERO :

1 Rappel

2 Budget 2001

3 Comparatif

4 Comités

ment permet à la commune de

fonctionner comme vit une fa-

mille, en payant ses charges

avec ses revenus.

Investissement

La section investissement sert à

développer et à valoriser le pa-

trimoine de la commune, soit

à travers la construction, la

création de logements, la

renovation du patrimoine,

l'installation de nouvelles

machines à laver, soit en créant

des services publics pour le bien être

des habitants, soit en créant

des services publics pour le bien être

des habitants, soit en créant

des services publics pour le bien être

des habitants, soit en créant

des services publics pour le bien être

des habitants, soit en créant

des services publics pour le bien être

des habitants, soit en créant

des services publics pour le bien être

des habitants, soit en créant

des services publics pour le bien être

de veiller qu'à chaque fois, une

dépense nouvelle soit financée

par une recette nouvelle ou par

la diminution d'une dépense dé-

jà budgétisée.

A quoi sert un budget

Le budget est le document de

base qui traduit une volonté

municipale, notamment en ma-

tière d'investissement. C'est un

document prévisionnel, la vérité

d'aujourd'hui n'est pas forcé-

ment celle de demain. Ce docu-

ment doit rendre la gestion

claire, en n'hésitant pas à multi-

plier les programmes.

Fonctionnement

Cette section doit être équilibrée

en dépenses et recettes et

régler les dépenses et les recettes

ordinaires. Comme son nom

l'indique, la section fonctionne-

accueille les :

crétaire de mairie, vous

vous rappelons que

Pour le secrétariat, nous

mardis, jeudis, vendredis

9 heures à 12 heures

et le Jeudi

13 heures 30 à 15 heures.

secrétariat.

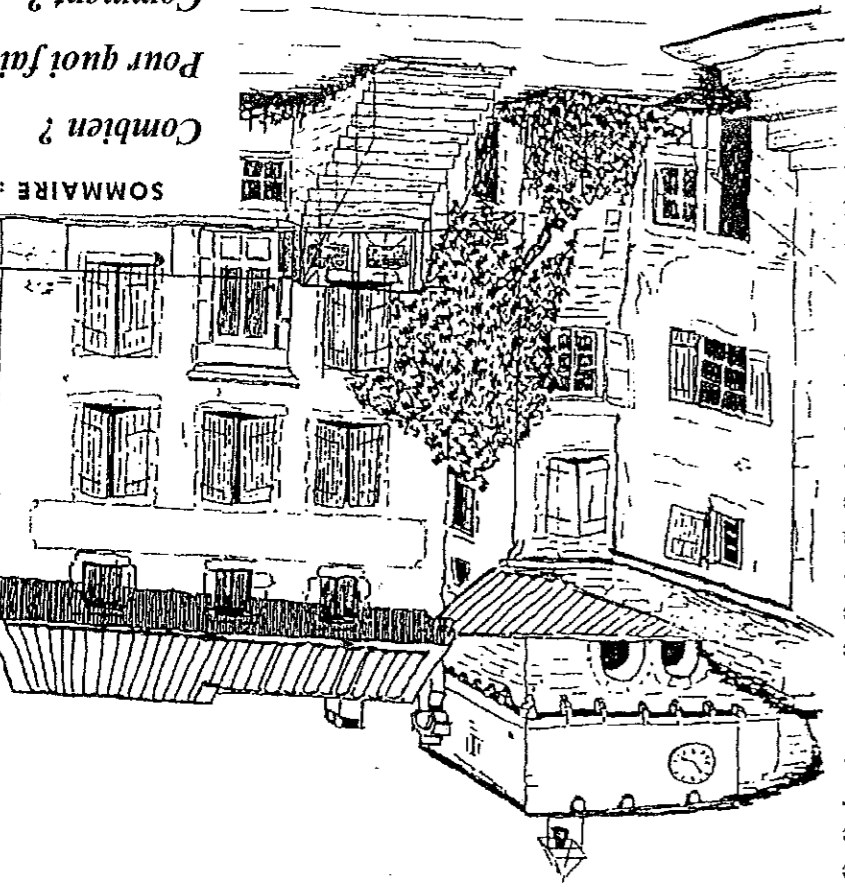
Il est impératif de res-

pecter ces horaires de

permanence pour présen-

ter la bonne marche du

secrétariat.



SOMMAIRE :

Combien ?

Pour quoi faire ?

Comment ?

Permanences du secrétariat

Attention :

Comités Consultatifs

La loi du 6 fé-
vrier 1992 recon-
ciple, des person-
nat expressé-
ment au conseil
municipal la pos-
sibilité de créer
des comités
consultatifs sur
tout problème
d'intérêt commu-
nal.
Ces comités,
dont la compo-
sition est fixée
par le conseil mu-
nicipal, permettent
de regrouper,
sous la prési-
dence d'un
conseiller muni-
cipal, personnes
qualifiées ou
concernées par
le problème sou-
levé. Ils peuvent
présenter des
propositions
concernant tout
problème d'intérêt
communal pour le-
quel ils ont été ins-
titués.

Les différents Comités Consultatifs proposés

- Travaux,
- Culture et communication,
- Environnement, qualité de la vie, patrimoine,
- Associations, loisirs et enfance,
- Accueil, social.

Afin de mettre en place ces différents Comités Consultatifs, nous organisons une :

Réunion publique
COMITES CONSULTATIFS
Lundi 7 mai 2001
à 20:30 heures
Salle de réunion de la Mairie

Cette réunion sera suivie du Conseil Municipal du mois de mai.

Mairie de Martrin

Mairie de Martrin

12550 MARTRIN

AVEYRON

FRANCE

Téléphone : 05 65 99 79 65
Télécopie : 05 65 99 79 65

« Le Martrinol »

bulletin d'information du

Conseil municipal

Rédaction: Jean-Marc Bel

et Gilles Souchon

Impression: Mairie de Martrin

ISSN: en cours

Bon sens...

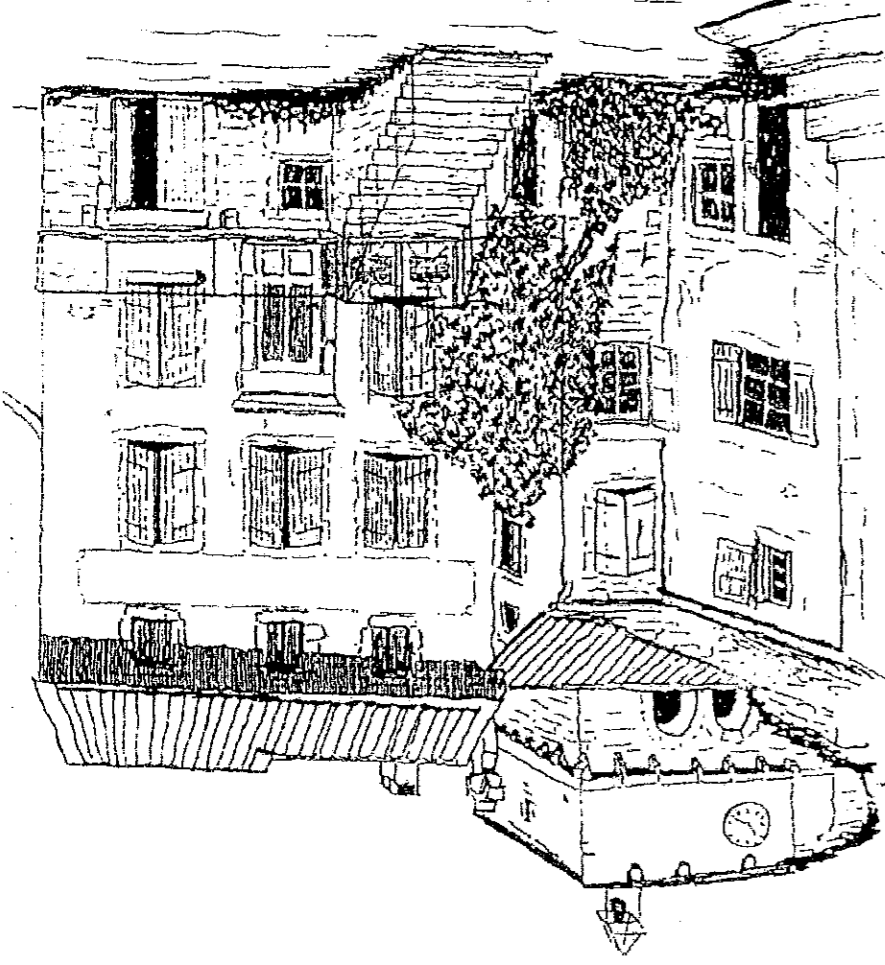
- Le stationnement dans la rue de la Caminada est réservé aux riverains (à condition qu'ils ne gênent pas la circulation).
- A tout moment, les livraisons du commerce doivent pouvoir s'effectuer.
- Les personnes qui désirent charger leurs provisions, réalisées à l'épicerie, peuvent s'arrêter le temps de faire leurs courses.
- Pour des raisons de sécurité, la rue doit rester libre. De préférence, la circulation doit se faire dans le sens de la descente.

Le Martinol

Contrat de plan Etat Région

Le Parc Régional des Grands Causses est la seule structure locale habilitée par l'état pour relayer le nouveau contrat de plan Etat Région auprès des communes. Dans ce cadre, le Directeur du Parc a rencontré l'ensemble des communes du territoire pour recueillir leurs souhaits. Une réunion publique avait été organisée par la Mairie afin de préparer cette rencontre. Les résultats de cette réunion ont été présentés au Directeur du Parc lors de sa visite du 8 juin. La synthèse de la rencontre est présentée dans ce numéro en page 2.

DANS CE NUMÉRO :	
Contrat de Plan	1
L'école	1
Synthèse	2
Les actions	2
L'euro... astuces	3
L'Euro... agenda	4
En bref...	4
Le mot du Maire	4



Les travaux d'amélioration du bâtiment Mairie Ecole étaient bien prévus au budget. Mais, le nouveau regroupement scolaire augmente les travaux et accélère leur réalisation. L'Etat, la Région et le Département participent (après sollicitation...) aux différents financements de ces travaux.

L'école... suite

La motivation des parents d'élèves a permis la création d'un regroupement scolaire sur les villages de Martin Montclar et St Juéry. La répartition des élèves est la suivante: Les 17 élèves des petites et de la moyenne sections vont à Montclar avec Chantal Soulié Azemar. Les 16 élèves de CP et CE1 sont accueillis à St Juéry par Isabelle Blanc. Sandrine Murat s'occupe à Martin des 19 élèves de CE2, CM1 et CM2.

L'école...

Etat civil
Naissance
 Karime Cavailles et Jacky Bec
 Muriel Alibert et Pierre Grimal
 Pierre Grimal
 Longue vie !
 Pierre Menras cons-truit à Juerys,
 Guy et Christine Cros agrandissent le Cayla, Paulette Roques bâtit à Martin.
 Meilleurs vœux !

EURO, agenda de mise en place

15 décembre 2001 : vente au public par les banques, la Poste, et les bureaux de tabac de sachets de pièces d'euros, composés de 40 pièces, pour la somme de 100F (15,25[€]). Ils contiennent au moins un exemplaire des huit pièces d'euros de la gamme. Le gouvernement souhaite que certains de ces « kits » soient offerts à des membres de « populations fragiles »

31 décembre 2001 : disparition officielle du franc français, jugée tellement importante qu'un compte à rebours est établi quotidiennement. 1^{er} janvier 2002 : les pièces et les billets en euros ayant acquis un cours légal depuis la veille à minuit, les sachets deviennent utilisables et les distributeurs bancaires sont approvisionnés en billets de 20 et 50 euros, dans un premier temps. Le franc peut toujours être utilisé, mais la monnaie doit être rendue prioritairement en euros.

17 février 2002 : le franc perd son cours légal à minuit, et l'euro, sous toutes ses formes, devient l'unique moyen de paiement en France et dans la plupart des pays de la zone euros

mars 2002 : la déclaration d'impôts portant sur l'année 2001 est redigée en euros,

30 juin 2002 au soir : les francs ne sont plus acceptés par les établissements bancaires ni les postes, ils le sont seulement dans 211 succursales de la Banque de France.

17 février 2005 : la Banque de France cesse d'accepter les pièces en francs.

17 février 2012 : dernière occasion de céder les billets émis par la République française contre des euros.

En bref...

« Le Martinol »
 bulletin d'information du
 Conseil municipal
 Rédaction: Jean-Marc Bel
 et Gilles Souchon
 Impression: Mairie de Martin
 ISSN: en cours

Mairie de Martin
 12550 MARTIN
 AVEYRON
 FRANCE
 Téléphone : 05 65 99 79 65
 Télécopie : 05 65 99 79 65

- Le 24 novembre aura lieu une réunion d'information sur **PEURO** à Martin.
- Depuis le 1er octobre, le mammobile, cabinet de radiologie mobile, est en service. Destiné au dépistage du cancer du sein chez les femmes de plus de 50 ans en zone rurale, il sera de passage à Belmont du 16 au 27 novembre.
- Un caveau est à vendre au cimetière, renseignements à la Mairie.
- Mr Jean Verdell de Mounes fait toujours office de fossoyeur pour notre région. Téléphone : 05.65.99.55.08.
- La Mairie de Brasc nous prie de vous informer que'elle va organiser une réunion d'information dans le cadre de l'étude de faisabilité d'un atelier multi-viandes de découpe et conditionnement. Pour y participer, prendre contact avec la Mairie de Brasc.

Le mot du Maire

Je tiens à remercier toutes les personnes qui sont la pour donner un conseil, émettre des idées, participer bénévolement à des travaux, préparer du matériel...
 Egalement les personnes qui prêtent gracieusement des locaux à la Mairie: Elian et Robert Tavernier pour la remise du village et le local de la Rengue (tondeuse, bancs et autres bricoles), Roger Matrie pour sa grange où est garé le véhicule de la commune, sans oublier René Delon, qui accepte l'ouverture du WC public sur son chemin, et l'enfouissement d'une cuve à gaz dans son jardin.
 Il serait fastidieux de citer tous ceux qui à un moment ou à un autre apportent leur grain de sel, veuillez m'excuser de ne pas le faire.

Synthèse des propositions faites au Parc N R G C

Patrimoine et environnement

- Souhait que des aides financières du Parc Naturel des Grands Causses puissent être apportées aux particuliers pour la réfection des toitures en lauzes.
- Projet d'enfouissement des réseaux aériens avec les travaux d'assainissement.
- Souhait que les particuliers puissent bénéficier de conseil architecturaux pour la restauration du patrimoine bâti, ainsi que pour les agriculteurs afin de veiller à une meilleure intégration des bâtiments agricoles. Ces conseils peuvent être apportés gratuitement par le CAUE et/ou le Parc.
- Intérêt pour réaliser un bilan énergétique sur le territoire du Parc.

Développement socio-économique

- Projet d'agrandissement de l'école
- Souhait d'engager une relance économique en particulier par la recherche, le soutien et l'accueil de porteurs de projets
- Projet de logements localités sur un modèle Haute Qualité Environnementale
- Amélioration du réseau routier et des accès aux exploitations agricoles
- Souhait de disposer d'un serveur Internet central au niveau du territoire du Parc ou du département, à la foi pour les collectivités, le milieu associatif, les entreprises, les particuliers...
- Projet d'acquies un vidéo-projecteur pour proposer au public local des projections débats
- Projet d'aménagement d'une salle de théâtre, de répétition et de lieu de créations destinée aux comédiens, musiciens, danseurs, chanteurs, plasticiens, et associations (projet COMEDIA DELL'OC)
- Autre

- Souhait que le PNRGC instaure une sorte de péréquation pour la participation financière des communes aux travaux de l'équipe d'agent d'entretien du Parc, afin de tenir compte de leur éloignement du siège de Millau.

Depuis avril, quoi de neuf ?

Voirie

Le programme présenté au SIVOM suite à la visite de la DDE sur la commune a été pratiquement réalisé comme prévu.

Sécurité

L'accès arrière de la salle polyvalente a été sécurisé ainsi que l'espace où a été installé le chapiteau pour la fête.

Patrimoine

La nouvelle porte de l'église est maintenant installée, avec l'aide du PNRGC.

Cantine

La cantine de l'école est équipée d'un lave vaisselle qui servira pour le gîte l'été. D'autre part les maires des trois communes ont décidé de mettre en place un tarif can-

tine unique de 18 francs à la charge des parents. La commune de Martin, pour son école, prend en charge les 2 francs supplémentaires pour arriver à un prix de repas de 20 francs, ainsi que le salaire de la cantinière.

Camnada

Des aménagements, à la demande des services de réglementation, pour l'activité de restauration proposée à la Camnada, ont été réalisés dans la cuisine. Un compteur triphasé alimente aujourd'hui le bâtiment pour les besoins du nouveau matériel des gé-rants.

Sentiers

Une équipe de bénévoles a nettoyé les passages difficiles avant la saison touristique et ouvert le dernier « bouchon » sur le sentier St Euxpère le Cayla.

Stade Paul Panis

Après l'élargissement du stade avec la pelle du SIVOM, de nombreux bénévoles ont remis en état le terrain de foot et les vestiaires pour accueillir l'Olympique des 7 vallons sur un espace aux normes actuelles.

Entraide

La bonne collaboration entre Martin et St Juéry permet, par échange de temps de travail, d'avoir Alain Singla et Albert Blanc sur une même intervention. D'autre part, suite au nouveau statut d'Albert Blanc, la commune peut avoir recours à ses services par l'intermédiaire du SIVOM.

Le Cayla

L'éclairage public du village est terminé depuis juin, le coût de l'opération est de 6610 francs, dont 3305 francs pour la commune, le reste est subventionné.

Enfin!

La Mairie de Martin a son véhicule de service. Une 205 Peugeot fourgonnette de 80000 km avec atelage et barres de toit neufs pour 35000 francs TTC.

Internet

Le Martinol est accessible sur Internet, il suffit de taper Martin sur votre serveur...

EURO, astuces...

Conversion des francs en euro :

(Prix en francs+moitié du prix en francs) / 10 = Prix approché en euro

Exemple: une baguette à 4 francs (4f+2f) / 10 = 0.6 euros environ

Conversion des euros en francs :

(Prix en euro-un tiers du prix en euro) X 10 = Prix approché en francs

Exemple: une baguette à 0.60 euros (0.60-0.20) X 10 = 4 francs environ